

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 84 (1970)

Heft: 2-3

Artikel: Cardinaux suisses

Autor: Lachenal, L. Dupont

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cardinaux suisses

par le chanoine L. DUPONT LACHENAL

Lors de sa visite du 10 juin 1969 à Genève, le pape Paul VI, recevant l'évêque suisse à l'église Saint-Nicolas de Flue, souligna particulièrement la présence de deux cardinaux de notre pays; il le fit en ces termes : « Deux membres éminents du Sacré-Collège — cas unique dans votre histoire — sont de nationalité helvétique : le cardinal Gut, que nous avons placé à la tête de la Sacrée Congrégation pour le Culte divin, et le cardinal Charles Journet, qui est pour nous, depuis tant d'années, un maître et un ami : c'est à eux que va en premier notre salut¹. »

Ces deux cardinaux, l'un romand, l'autre alémanique, appartiennent désormais à l'histoire religieuse de notre pays; il peut donc être intéressant d'en connaître les armes, et cela d'autant plus que, les deux prélats n'ayant pas la charge d'un diocèse, leurs armes sont, par le fait même, peu répandues en dehors de Rome où elles figurent, selon la coutume, sur des panonceaux placés sur la façade des églises qui leur sont attribuées.

Charles Journet est né à Genève, le 26 janvier 1891, dans une famille originaire de Meyrin. Ayant perdu son père très tôt, il fut élevé à Vernier où sa mère, devenue veuve, s'était retirée, et c'est là qu'il célébra sa Première Messe, après avoir été ordonné prêtre à Fribourg le 15 juillet 1917.

Nommé peu après vicaire à Carouge, le jeune prêtre ne tarda pas, à côté de son ministère, à étudier les problèmes théologiques et à publier bientôt des articles.

¹ *Semaine catholique de Suisse romande*, Fribourg, n° 25, 19 juin 1969, p. 303.

Après deux ans de vicariat dans l'ancienne ville sarde, l'abbé Journet, attiré par la grande figure de saint Thomas d'Aquin dont il restera toujours un disciple fidèle, fit, vers la fin de 1919, un séjour dans l'Ordre dominicain où il pensait trouver peut-être sa voie, mais sa santé délicate ne lui permit pas de s'y fixer et il revint dans son diocèse d'origine. Nommé vicaire à Saint-Pierre de Fribourg en 1920, puis au Sacré-Cœur de Genève en 1921, il était appelé par Mgr Besson, le 25 septembre 1924, à la charge de professeur de théologie et de directeur spirituel au Grand Séminaire de Fribourg, qu'il ne devait plus quitter.

Son enseignement connaît bientôt un grand rayonnement et s'accompagne d'une série abondante de publications théologiques, notamment d'une monumentale étude d'ecclésiologie. Dès 1926, l'abbé Journet crée aussi une revue de haute tenue culturelle sous le titre *Nova et Vetera*, titre qui veut marquer un souci constant de rechercher l'accord entre l'héritage valable du passé et l'apport valable du présent.

Le 13 août 1946, M. Journet reçoit de Pie XII le titre de prélat de Sa Sainteté. En 1965, le pape Paul VI le fait entrer dans le Collège des Cardinaux au Consistoire du 22 février; quelques jours auparavant, Mgr Journet a été nommé, le 15, archevêque titulaire de Fornos Mineur — ancien évêché de Tunisie dont les ruines subsistent à Henchir-El-Msaadine — et il a reçu, le 20, la consécration épiscopale des mains de Mgr Charrière en la cathédrale de Fribourg. A Rome, le pape

lui attribue l'église diaconale de Santa Maria in Portico. De son côté, Mgr Charrière le nomme chanoine d'honneur de sa cathédrale, tandis que les Universités de Fribourg et de Saint-Thomas à Rome lui confèrent le titre de docteur *honoris causa*.

Le cardinal Journet a voulu, en composant ses armes, unir les villes de Fribourg et de Genève entre lesquelles s'est déroulée toute son activité et auxquelles il demeure très attaché. C'est ainsi qu'il a emprunté une des tours du blason de la ville de Fribourg et la clef des armes de Genève. Outre ce rappel des deux villes, on peut discerner une symbolique dans le choix des « meubles » de son blason, le cardinal étant sans doute heureux de témoigner ainsi de sa dévotion à la Vierge que l'Eglise, dans ses Litanies, appelle « Tour de David » et « Tour d'ivoire », comme aussi de son attachement à saint Pierre, le prince des Apôtres, qui a reçu du Christ le « pouvoir des clefs », et à son successeur, le pape. Un détail retient encore notre attention : l'étoile, que le cardinal Journet a retenue des armes du cardinal Mermillod, son prédécesseur genevois dans le cardinalat et le dernier cardinal suisse², étoile qu'il a placée au-dessus de la tour comme pour en accentuer la symbolique mariale : l'Eglise, en effet, salue aussi Marie sous les vocables d'« Etoile du matin » et d'« Etoile de la mer ».

Les armes du cardinal Journet se lisent donc ainsi : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable et surmontée d'une étoile d'or à cinq rais, à dextre, et à la clef d'or posée en pal à senestre*. Nous reproduisons ces armes d'après l'*Annuario pontificio* des années 1966-1969 (fig. 1). On remarquera que le dessinateur, sans doute surpris de ne pas rencontrer un « meuble » central, a conclu qu'il s'agissait d'armes formées de la réunion de deux blasons (ce qui est vrai dans une certaine mesure) et il a voulu l'indiquer par un trait de partition en pal. Pour marquer plus nette-

² Une alliance a rapproché d'ailleurs les deux familles.

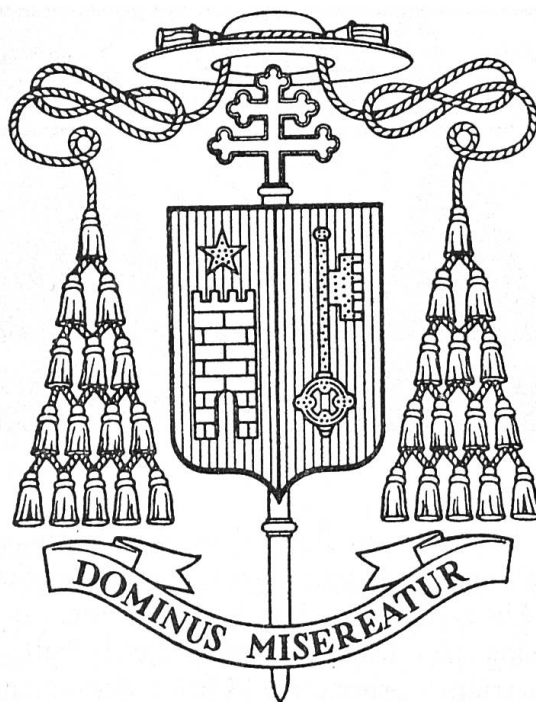


Fig. 1

ment l'association Fribourg-Genève, il eût été possible de laisser la tour sur champ d'azur, comme dans les armes fribourgeoises, et de réserver le champ rouge à la partie genevoise. Toutefois, les armes officielles du cardinal ne connaissent qu'un seul champ de gueules.

Enfin, le cardinal Journet a choisi pour devise les mots *DOMINUS MISEREATUR* qu'on trouve en plusieurs endroits de la Bible, notamment les Nombres, VI, 25, le Psaume 122, 2, et le prophète Isaïe, XXX, 18.

De son côté, *Walter Gut* naquit le 1^{er} avril 1897 à Reiden, dans le canton de Lucerne et le diocèse de Bâle. Etant entré à l'Abbaye bénédictine d'Einsiedeln, où il prit le nom de *Benno*, il y prononça ses vœux religieux le 6 janvier 1918 et reçut le sacerdoce le 10 juillet 1921. Il se voua dès lors à l'enseignement, jusqu'en 1947 où il fut élu cinquante-cinquième abbé d'Einsiedeln le 15 avril et reçut la bénédiction abbatiale le 5 mai.

Il gouvernait cet illustre monastère depuis plus de douze ans lorsque, le 24 septembre 1959, l'assemblée des Abbés

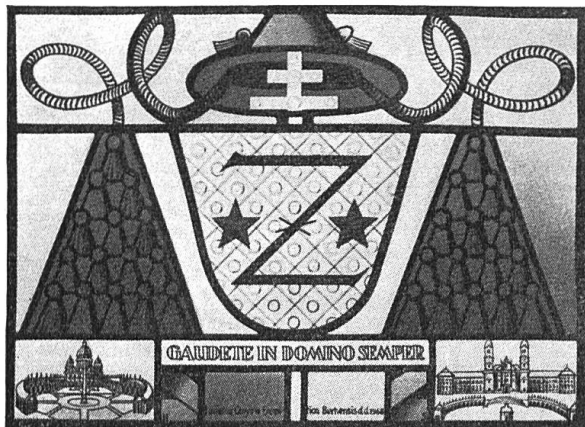


Fig. 2

de l'Ordre bénédictin l'appela à la charge d'abbé primate de l'Ordre avec le titre d'Abbé de Saint-Anselme à Rome où il résida dès lors. Ajoutons qu'il était le quatrième primate de l'Ordre depuis que Léon XIII en a réuni les diverses branches en une « Confédération » en 1893.

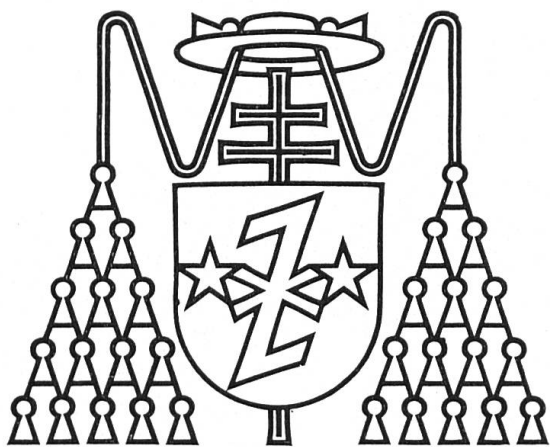


Fig. 3

Nommé le 7 juin 1967 archevêque titulaire de Tuccabora — évêché disparu de la région de Carthage —, Mgr Gut recevait la consécration épiscopale le 18 du même mois, dans la basilique d'Einsiedeln, des mains du cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège. Enfin, Paul VI lui conférait la dignité cardinalice dans le Consistoire du 28 juin, avec l'église romaine dia-

conale de San Giorgio in Velabro. Le cardinal Gut, qui est docteur en théologie, préside aujourd'hui la Congrégation du Culte divin, c'est-à-dire le département chargé des questions liturgiques.

Les armes du cardinal Gut comportent essentiellement une « marque de famille » ressemblant à un Z, dont la haste oblique est chargée d'un petit sautoir ou flanchis. Les armes du prélat se lisent ainsi : *d'or, à la marque de sable en forme de Z, chargée au centre d'un flanchis du même et flanquée de deux étoiles à cinq rais de gueules.*

Nous ne reproduisons pas le dessin de ces armes tel qu'il figure dans l'*Annuario* des années 1968 et 1969³, car celui-ci présente des variantes erronées : champ de pourpre, flanchis d'argent, étoiles versées. Nous préférons montrer le vitrail de cabinet⁴ offert au cardinal par un groupe d'anciens élèves d'Einsiedeln, le 23 août 1969. Cette œuvre d'art a été exécutée par le peintre verrier Edouard Renggli, de Lucerne, d'après un projet du Dr Hans Schriber (fig. 2). Nous reproduisons aussi les armes du cardinal Gut dans un dessin très moderne tel qu'il figurait sur l'invitation à une réception organisée en l'honneur du prélat par la Commanderie de la Suisse centrale de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Sépulcre, le 7 janvier 1968, à Lucerne (fig. 3).

Notons enfin la devise optimiste du cardinal Gut : GAUDETE IN DOMINO SEMPER : elle est tirée de l'Épître de saint Paul aux Philippiens, IV, 4.

³ L'*Annuario* de 1970 ne donne plus les armes des cardinaux, non pas que l'usage des blasons par les prélats soit aboli, a-t-on précisé à Rome, mais uniquement par souci de simplification typographique. On peut aussi penser que le Saint-Siège ne voulait plus couvrir de son autorité des blasons qui sont souvent de qualité douteuse et qui ne répondent guère aux règles héraldiques et à une juste simplicité comme le rappelait encore Paul VI dans une instruction du 31 mars 1969.

⁴ *Meinradstraben, Zeitschrift der Stiftsschule Einsiedeln*, décembre 1969, p. 25.